



Présidence : Canada

492ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 20 septembre 2006

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 15

2. Présidente : Mme B. Gibson

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Contribution au programme relatif aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles au Tadjikistan : Andorre (annexe), Suède,
Coordonnateur des projets relatifs aux armes légères et de petit calibre (Suède)

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SECURITE

Exposé sur le concept de Groupe de combat de l'Union européenne dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) par M. Pete Piirainen, Conseiller du Ministère de la défense à Helsinki pour les questions relatives à l'Union européenne, et par le colonel Philippe Roman-Amat, état-major militaire de l'Union européenne – Division planification concepts : Présidente, M. P. Piirainen (FSC.DEL/408/06 OSCE+), M. P. Roman-Amat, Fédération de Russie, Suisse, Canada

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Proposition relative à la création d'un organe subsidiaire informel commun du Conseil permanent et du FCS* : Espagne (FSC.DEL/427/06 Restr.),
Présidente, Grèce, Pays-Bas

b) *Visite d'une base aérienne en Fédération de Russie du 4 au 9 septembre 2006* : Fédération de Russie (FSC.DEL/421/06 OSCE+),
Luxembourg

- c) *Proposition relative à un atelier du FCS sur la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU* : Présidente
- d) *Modalités d'organisation* : Présidente

4. Prochaine séance :

Mercredi 27 septembre 2006 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/498
20 septembre 2006
Annexe

FRANÇAIS
Original : ESPAGNOL

492ème séance plénière

FSC Journal No 498, point 1 de l'ordre du jour

DECLARATION DE LA DELEGATION D'ANDORRE

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir récemment assumé la présidence et de vous souhaiter le meilleur des succès.

Madame la Présidente,

Lors de l'ouverture de la présidence andorrane du Forum pour la coopération en matière de sécurité, notre Ministre des affaires étrangères, M. Juli Minoves, avait exprimé le souhait d'apporter une contribution volontaire aux projets visant à éliminer les stocks de munitions conventionnelles.

Ce souhait s'est matérialisé et, aujourd'hui, j'ai le plaisir d'annoncer au Forum pour la coopération en matière de sécurité que le Parlement de la principauté d'Andorre a approuvé, le 13 septembre 2006, lors de sa séance générale, une contribution volontaire au programme actuel de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et les munitions conventionnelles au Tadjikistan.

Andorre apportera une contribution de 20 000 euros à la phase II, tâche 1 du programme, qui vise à éliminer les munitions conventionnelles et, concrètement, les propulseurs auxiliaires.

Par cette contribution, Andorre voudrait s'associer aux efforts du FCS visant à promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité ; en même temps, nous tenons à exprimer notre solidarité et notre soutien pour les initiatives prises par la communauté internationale contre les armes et en faveur de la paix.

Durant la présidence andorrane du Forum, mon Ministre, M. Minoves, vous avait offert un disque compact du chanteur Pete Seeger comportant une chanson intitulée « Andorre » qui disait : « Je voudrais aller à Andorre, pays que j'adore. Ils ne dépensent que quatre dollars et quatre-vingt dix centimes pour la défense et l'armement ». Aujourd'hui, notre budget de la défense est toujours le même, mais notre budget pour l'aide au développement et la coopération ne cesse d'augmenter.

Je vous prie, Madame la Présidente, de bien vouloir joindre ma déclaration au journal de cette séance.

Merci beaucoup.